

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BARECHE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU LUNDI 7 JUIN 2021

COMMISSION PATRIMOINE

Convocation du 01/06/2021

Secrétaire de séance : Maryline Texier

1/ Problème d'humidité dans l'église

Mme la Présidente explique les problèmes d'humidité au sein de l'église et indique avoir reçu plusieurs sociétés.

➤ **Entreprise MUR PROTECT** :

Elle a pris des mesures et conseille d'installer des déshumidificateurs au nombre de 5 suivant le volume de l'église pour 66 000 € TTC. Après les avoir rencontrés et entendus pour la mise en place et le suivi des déshumidificateurs (électricité notamment), un geste commercial a été proposé pour un montant de 47 000 € TTC, puis 45 000 € TTC.

➤ **Société louant des déshumidificateurs** :

Le commercial a indiqué que la location (2000€/mois) n'est pas adaptée au problème que l'on rencontre.

➤ **ISOSEC – inverseur de polarité** :

Il s'agit d'une boule (gros aimant) qui inverserait la tendance (les circuits d'eau), soit un assèchement géomagnétique. Après contact, la société nous a indiqué qu'elle avait installé un inverseur de polarité dans un temple à Vondancourt. Mme la Présidente a contacté le Maire de cette commune où a été installée cette boule. Celle-ci a un retour très favorable de cette installation et invite les membres de la commission à venir constater les résultats. Ce dispositif coûte 6480 € TTC.

Il est proposé de fixer une date pour aller visiter le temple.

Mme la Présidente a également contacté le maître d'œuvre en charge des travaux de l'église en 2016 qui viendra le 15 juin à 14h30 pour une visite de l'église avec également l'entreprise qui a fait les peintures.

Une prise de décision sera prise au prochain comité syndical.

L'entreprise Bertrand Simon a été contacté pour un problème de chéneau et tuiles qui ont bougé sur le toit de l'église.

2/ Rencontre avec l'association des amis des orgues

L'orgue de l'église est très rare.

L'association des amis des orgues souhaiterait le rénover pour un montant de 188 400 €.

Ils viendront le 25 juin rencontrer les maires.

Les membres de la commission trouvent le prix indécent et ne souhaitent pas donner une suite favorable ou seulement si le syndicat n'a aucune contribution financière pour cette rénovation.

La séance est levée à 20h45

La Présidente,
Véronique KELLER